

## Libération20170629

Tribune

### **Quelle politique d'intégration le gouvernement souhaite-t-il mener ?**

Par [Emmanuelle Cosse, ancienne ministre](#) — 29 juin 2017 à 10:59

**Le 23 juin, alors qu'à Bruxelles le Président plaiddait pour un accueil des réfugiés lors d'une conférence de presse commune avec Angela Merkel, à Calais le ministre de l'Intérieur défendait une ligne sécuritaire sur la question migratoire. Pour l'ancienne ministre Emmanuelle Cosse, qui ne manque pas de pointer le différend politique, c'est d'abord l'hébergement des personnes dès leur arrivée en France qui doit être reconstruit dès maintenant.**

- Quelle politique d'intégration le gouvernement souhaite-t-il mener ?

Face à l'accueil des migrants, la France semble frappée par le recommencement des mêmes faits, des mêmes lieux, des mêmes acteurs. En responsabilité il y a encore quelques semaines, je ne peux que contester cette lecture d'un continuum qui se déployerait de Nicolas Sarkozy à Emmanuel Macron. Le quinquennat de François Hollande a pourtant constitué une rupture à laquelle il n'aura manqué – et c'est énorme – qu'une communication pleinement assumée.

L'accueil des migrants est bien sûr une question politiquement difficile. Elle se tient à la croisée de nos valeurs et de nos frontières, des enjeux d'hébergement inconditionnel et de maîtrise des flux migratoires, de l'humanisme et de l'ordre, des politiques nationales et des capacités locales. Et qui suis-je, comme ancienne ministre certes mais défaite dans les urnes, pour prétendre le trancher ? Le débat doit pourtant (enfin) s'ouvrir. Mais à condition de distinguer ce qui n'est pas négociable de ce qui exige des choix collectifs, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne.

#### **Les procédures existent**

Ainsi, en France, il est simplement non négociable de laisser des personnes à la rue. Aucun argument, fut-il celui du fameux «*appel d'air*» souvent évoqué au ministère de l'Intérieur, ne tient face à cette exigence inscrite dans notre droit, celui de l'hébergement inconditionnel. Imaginerions-nous fermer les centres d'hébergement d'urgence pour personne sans domicile au motif que ces centres en encourageraient d'autres à quitter leur domicile ?! Si le gouvernement considère que des filières de passeurs sont à la manœuvre, qu'il les circonscrire. Si le gouvernement, et c'est de sa responsabilité, juge que la concentration de migrants sur les côtes septentrionales est problématique, qu'il se donne les moyens d'accueillir ailleurs les personnes concernées.

C'est ce que nous avons fait, avec Bernard Cazeneuve alors ministre de l'Intérieur, avec la création de plus de 400 centres qui représentent près de 20 000 places. C'est ce que nous avons fait, pour Paris, à l'initiative d'Anne Hidalgo et, dans un cadre différent, pour Grande Synthe

à l'initiative de Damien Carême. Bien sûr cela demande une forte mobilisation conjointe des préfectures, des forces de l'ordre... et des associations. Cela suppose des négociations constantes entre le gouvernement et les collectivités locales. Cela exige beaucoup de pédagogie avec les élus locaux et les habitants de territoires d'accueil. Mais, quoique à bas bruit encore une fois, nous l'avons déjà fait : les dispositifs, les lieux, les procédures existent.

## Soutenir l'Italie et la Grèce

Cela n'interdit en rien d'assumer un débat sur les politiques d'intégration ou de retour que la France choisirait de mener. Mais c'est une erreur de le focaliser sur un nouveau plan sur le droit d'asile, quand c'est l'hébergement des personnes dès leur arrivée en France qui doit être réglé immédiatement. D'autant que par souci républicain, nous avions au moment de la passation de pouvoirs veillé à ce que tous les moyens soient maintenus en la matière.

Pour ce qui est de l'Europe, là aussi existe un impératif, celui de respecter les engagements pris. Pour la France, cela suppose d'accélérer l'accueil des quelque 30 000 réinstallés et relocalisés que le Président Hollande s'était engagé à accueillir. La France sera ainsi plus forte pour appuyer la commission dans la procédure à l'encontre de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque et pour soutenir l'Italie et la Grèce confrontées à des difficultés à juste titre dénoncées comme explosives.

Un impératif qui ne préjuge en rien du débat nécessaire au sein de l'Union, sur la gestion de la crise migratoire. Comme le Brexit l'a prouvé, cet avenir européen pourrait passer par un rétrécissement géographique ou encore se traduire par une Europe à plusieurs cercles. Je crois plutôt que cet avenir devrait se matérialiser par une intégration plus poussée, car seule cette intégration nous permettra de maîtriser les politiques migratoires dont la gestion à la découpe sur nos frontières nationales n'est pas soutenable.

Mais, dans l'attente de ce débat que le candidat Macron avait dit vouloir ouvrir, des hommes, des femmes et des enfants ne peuvent en être les otages. Il ne pourrait y avoir « et en même temps » la ligne Macron à Bruxelles et la ligne Collomb à Calais. Alors, hébergez-les et ouvrez-leur l'accès aux droits !

[Emmanuelle Cosse ancienne ministre](#)